



## **RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS POUR LA PRISE DE LICENCE**

Vous êtes sur le point de finaliser votre inscription au sein de notre club. Merci !

Malheureusement, la configuration du site internet ne nous permet pas d'afficher ce document plus rapidement.

Avant de finaliser votre inscription, quelques informations utiles pour la suite.

Une fois l'inscription validée par vos soins via Hello Asso, les documents numériques fournis permettront de remplir la demande de licence, auprès de la fédération, via un autre site internet.

Cette démarche est assurée principalement par notre secrétaire.

La fédération, à l'échelon régional, qui se nomme la ligue, vérifie l'ensemble des dossiers, en examinant les documents numériques fournis.

Cette dernière est très pointilleuse sur le bon remplissage de ces documents.

Ainsi, afin d'éviter le rejet du dossier, et un éventuel retard dans la délivrance de la licence, par conséquent une non-participation à un match, une première vérification, effectuée principalement par notre secrétaire permet de détecter les manquements.

Ci-après, quelques éléments à surveiller quant au bon remplissage des différentes pièces. (Liste non exhaustive)

## **LE CERTIFICAT MEDICAL**

Il est recommandé d'utiliser le certificat médical type FFHB fourni :

- soit dans le courrier, pour ceux qui étaient licenciés lors de la saison précédente.
- soit lors de la remise en salle ou mail par un responsable du club.

Si vous utilisez un autre certificat médical, pas de panique !

Il faut simplement que ce dernier fasse apparaître **OBLIGATOIREMENT** les indications suivantes, **pour toutes les licences.**

- Le nom du médecin.
- Les nom et prénom du futur licencié.
- La date de naissance du futur licencié.
- La date d'établissement du certificat médical. (Daté au plus tôt au 2 Juin 2020.)
- La mention « et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir. »
- La signature du médecin.
- Le tampon du médecin.

S'il manque une seule de ces indications, **le certificat médical sera systématiquement refusé par la ligue.**

Les responsables ayant une licence DIRIGEANT n'ont pas à fournir de certificat médical.

Pour la saison 2020/2021, il ne sera plus **obligatoire de rendre l'original papier du certificat au club.**

Il devra être conservé par les licenciés et le présenter en cas d'accident nécessitant une déclaration auprès de l'assurance fédérale.

Pour les **renouvellements** ainsi que les **créations** de licences pour cette saison 2020/2021, il faudra fournir **OBLIGATOIREMENT** un certificat médical.

Les licenciés de la saison 2019/2020 ont reçu un mail de la FFHB qui indique cette obligation.

**3<sup>e</sup>**  
ÉTAPE

## Je reprends une licence 2020-21

**Pour l'obtention d'une licence permettant la participation aux activités compétitives et de loisirs :**



Une visite médicale est **obligatoire** pour l'obtention d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir, compte tenu des risques :

- cardio-vasculaires liés au virus lui-même
- musculo-tendino-ligamentaires dus au confinement

### Rappel

*La licence 2019-20 est valable jusqu'au 15 septembre 2020 (hors mutation, hors compétition).*

La santé des handballeurs (quel que soit votre profil, votre pratique, votre niveau) est au cœur des préoccupations de votre fédération et de votre club. C'est pourquoi il a été décidé la présentation obligatoire d'un certificat médical lors de tout renouvellement ou création de licence 2020-21. En effet, chaque joueur, quel que soit son âge ou son niveau de pratique, devra passer une visite médicale permettant de lui garantir une reprise du handball en toute sécurité et sérénité.



**FFHANDBALL**

## CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour  M.  M<sup>me</sup>

né(e) le (j/mm/aaaa) :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.

Date (j/mm/aaaa) :

**Signature et tampon du praticien**

obligatoires

*Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :*


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net  
94046 CRÉTÉIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z

# L'AUTORISATION PARENTALE

Uniquement pour les mineurs.



**FFHANDBALL**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :  
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise       je n'autorise pas

↳ dans ce cas :

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1<sup>re</sup> infraction).

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé : \_\_\_\_\_

Date (jj/mm/aaaa) : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

← Cocher la case correspondante

A remplir

S'il manque une seule de ces indications, **l'autorisation parentale sera systématiquement refusée par la ligue.**



**FFHANDBALL**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :

Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

dans ce cas :

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1<sup>re</sup> infraction)

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.**

Nom et prénom du représentant légal :

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Date (jj/mm/aaaa) :

Signature :

Fait à :

Une fois les documents validés par la ligue, vous recevrez votre licence par mail.

Attention, elle peut arriver dans les spams.

## TELECHARGEMENT DES DOCUMENTS

Flasher le QR CODE ou cliquer sur le lien pour télécharger le document souhaité.



Certificat médical FFHB

[https://drive.google.com/file/d/1zQTfi87zXrDkxY35QtT-7Xu\\_JP50YoRp/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1zQTfi87zXrDkxY35QtT-7Xu_JP50YoRp/view?usp=sharing)



Autorisation parentale

[https://drive.google.com/file/d/1HvWbrTJR71dIyCZDCmZ\\_-7yepy\\_VqSJ8/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1HvWbrTJR71dIyCZDCmZ_-7yepy_VqSJ8/view?usp=sharing)



Tuto Hello Asso

<https://drive.google.com/file/d/120Iv1j5NWcxy-HacR6Fb-187sGqFfr6/view?usp=sharing>

## CONTRAT MORAL DU JOUEUR

Notre club se doit d'être une association respectueuse d'un esprit sportif originel.

C'est pourquoi tout propos anti-sportif, injurieux, sexiste ou raciste se verra sanctionné par une exclusion immédiate et définitive, sans possibilité de remboursement de la cotisation.

Une amende infligée par les instances du hand reste à la charge du joueur sauf décision du bureau.

Le joueur (ou ses parents pour un mineur) s'engage :

- À s'impliquer de manière active à la vie du Club en participant aux soirées et autres manifestations organisées par la section Handball
- À encadrer une équipe ou à arbitrer
- À toujours avoir une attitude sportive envers tout adversaire, arbitre et spectateur
- À respecter et écouter les responsables du club, les autres licenciés et toujours avoir un comportement responsable en tout lieu (salles, terrains)
- À participer au déplacement de l'équipe (à tour de rôle suivant un planning établi par le responsable)
- Chaque joueur majeur accepte de donner pour le fonctionnement du club un minimum de 3 demies journées (samedi ou dimanche), en fonction des besoins (responsable de salle, buvette, table, préparation manifestations....) ; sont exclus de cette obligation les arbitres officiant régulièrement, les entraîneurs, managers et membres actifs du bureau.